



Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous devez vous présenter personnellement à la mairie.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer (maladie, infirmité, séjour etc...), vous pouvez vous faire représenter par un mandataire ayant procuration (simple lettre signée).

Vous pouvez envoyer une demande d'inscription par courrier, au service élections.

Cette lettre contenant les pièces justificatives complètes doit être expédiée avant la fin décembre pour voter l'année suivante, cachet de la Poste faisant foi.

Je suis majeur

Vous êtes majeur ou vous allez avoir 18 ans. Pour participer aux élections, vous devez demander votre inscription sur les listes électorales.

je suis un nouveau Cagnacois(e)

Il n'y a pas de transfert systématique de votre changement d'adresse. Vous devez donc entreprendre une démarche spécifique pour vous inscrire sur les listes électorales.

J'ai changé d'adresse

Vous devez signaler votre changement d'adresse avant la fin décembre pour voter l'année suivante.

Je suis citoyen de l'Union Européenne

Vous devez entreprendre une démarche spécifique pour vous inscrire sur les listes électorales.

DU NOUVEAU DU COTE DES PROCURATIONS :

Les électeurs pourront désormais effectuer leur demande de procuration en ligne sur le site :

[https : www.maprocuration.gouv.fr](https://www.maprocuration.gouv.fr)

Cette démarche simplifiée nécessite tout de même de faire valider cette dernière auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie.

Pour tous renseignements, s'adresser au service Etat civil de la mairie : mairie.cagnac@wanadoo.fr 05.63.53.73.00

Modalités d'inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent s'effectuer tout au long de l'année soit :

- Par voie dématérialisée en se rendant sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>
- En mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

VERIFICATION D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Il est désormais possible de vérifier instantanément sa situation électorale ainsi que de télécharger une attestation s'y rapportant en se rendant sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Pour tous renseignements, s'adresser au service Etat civil de la mairie :
mairie.cagnac@wanadoo.fr
05.63.53.73.00